



## Procès-verbal

### 8<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h

Centre Loisir Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

## Présences

### Membres avec droit de vote :

■ Valérie, Martel	Présidente
■ Vincent, Tremblay Boucher	Trésorier
■ Louis-Michel, Langevin	Vice-président
■ Monique, Langevin	Secrétaire
■ Marylynn, McEniry	Administratrice
■ Robert, Bergeron	Administrateur
■ Marie-Laure, Nelaton	Administratrice

## Absences

■ Elisa, Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency
■ Pierre, Allain	Administrateur

## Autres présences

■ Éric, Courtemanche Baril	Conseiller du district électoral du Robert-Giffard
■ Rayane, Baïtiche	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes participent à l'assemblée.



## Ordre du jour

### 8<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h

Centre Loisir Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

DÉROULEMENT	HEURE
1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du mercredi 12 novembre 2025	19 h 05
3. Période réservée aux membres du conseil municipal	19 h 10
4. Première période de questions et commentaires du public	19 h 20
5. Activités et comités du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"><li>■ Suivi du procès-verbal</li><li>■ Correspondance</li><li>■ Résolutions</li><li>■ Parapapam sur l'avenue Royale</li><li>■ Suivi du programme de sécurité routière</li><li>■ Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé</li><li>■ Trésorerie</li><li>■ Table de concertation vélo</li><li>■ Table de concertation transport en commun</li></ul>	19 h 30
6. Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 10
7. Divers	20 h 20
8. Fin de l'assemblée	20 h 30

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions



## Procès-verbal

### 8<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h

Centre Loisir Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

## 1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Valérie Martel, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Il n'y en a pas.

### Résolution CQP-24-CA-23

Sur proposition de Mme Marie-Laure Nelaton, dûment appuyée par Mme Mary Lynn McEniry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour. Adoptée à l'unanimité

## 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du mercredi 12 novembre 2025

Procès-verbal approuvé à l'unanimité, sur proposition de Mme Mary Lynn McEniry, secondée par M. Louis-Michel Langevin.

## 3. Période réservée aux membres du conseil municipal

Mme Élisa Verreault est absente. Elle a toutefois demandé à M. Éric Courtemanche Baril de nous informer qu'elle a 'fait remonter' le dossier soutenu par M. Yvan Tessier dont il a parlé lors de la rencontre de novembre.

Rappelons que le Groupe citoyen Everell (Vieux-Bourg Sud) a déposé à diverses instances municipales une pétition demandant le prolongement des services de Flexibus et soulignant surtout la dangerosité du secteur; une marche exploratoire a d'ailleurs été tenue en mai pour en faire la démonstration.

Mme Verreault a remis la requête du Groupe citoyen Everell à M. Claude Lavoie pour qu'il en prenne connaissance et assure le suivi approprié.



### M. Éric Courtemanche Baril

- Lors de la rencontre précédente, Monsieur Bergeron a soulevé l'importance du plan de développement « 2037\* » pour l'avenir de l'avenue Royale, soulignant la nécessité d'une vision à long terme pour le secteur. (\*pv du 8 octobre) Monsieur Courtemanche-Baril a informé l'assemblée que, malgré les besoins, la réfection des infrastructures souterraines de l'avenue Royale n'a pas été priorisée pour la prochaine année. Il suggère fortement au Conseil de quartier de Beauport (CQVB) d'exercer des pressions politiques pour que ce dossier soit réintégré en priorité au Plan décennal d'immobilisations (PDI) de la Ville.

En réponse à ces informations, Madame McEniry a réitéré son désir de consulter, lors d'une séance à huis clos, l'ensemble des plans d'aménagement qui ont été présentés au CQVB. Cette consultation est jugée essentielle pour analyser la cohérence entre les projets de surface et l'état des infrastructures souterraines avant d'aller de l'avant avec les recommandations du conseil.

- le budget sera déposé pour approbation, demain 11 décembre

- M. Courtemanche-Baril a confirmé que 9 ou 10 patinoires extérieures sont ciblées pour être fermées; priorité sera accordée aux patinoires non utilisées et/ou situées à 200-300 m les unes des autres, soit 3 ou 4 en 2025. Aucune dans le Vieux-Bourg.

## 4. Première période de questions et commentaires du public

Mme Amélie Carignan, de la Table de développement local, accompagne M. Yvan Tessier et Mme Claudine Gagnon du Groupe citoyen Everell, et se réjouit des actions posées par Mme Verreault.

Mme Carignan rappelle à notre attention l'initiative « Carré jaune » de Croque ton quartier, en précisant que ce petit carré jaune signifie notre ouverture au bonjour !

Mme Félix Amauger mentionne qu'il y a maintenant un lien pour procéder à la signature de la pétition qu'elle a initiée et présentée au CQ en novembre ; pétition plaidant pour l'amélioration de la sécurité routière sur l'avenue Royale.

Le CQVB ne peut pas s'impliquer dans un tel projet, mais une résolution d'appui sera déposée plus tard au cours de la rencontre de ce soir.



## 5. Activités et comités du conseil de quartier

### a) Suivis du procès-verbal

Rien à signaler

### b) Correspondance

- Mme Marie-Laure Nelaton a reçu confirmation de sa présence à la Table de développement local, en mars prochain.
- Accès transports viables souhaite un partenariat avec nous qui s'inscrirait dans la poursuite de l'expérience « À l'école en p'tites roues » tenue en mai dernier avec l'école Freinet. L'école Freinet a fait part de son intérêt. Le projet viserait à inclure une autre école primaire.
- Les discussions sont entamées avec un professeur de l'école François-Bourrin pour expliquer le fonctionnement d'un conseil de quartier à ses élèves lors d'une séance du CQ à laquelle ils seraient invités à assister.  
Mme Cristina Bucica parlera de ce projet avec la responsable du Conseil municipal pour enfants.
- Le dossier des assurances pour les membres du CA est mis à jour.
- Copie de notre Plan d'action a été transmise à Mme Julie Picard, du RASPB, à sa demande.
- La reddition de compte pour le dossier des affiches de sécurité routière a été demandée à notre trésorier, M. Vincent Tremblay Boucher ; il donnera suite sous peu.
- Le 2 décembre, des membres du CA ont participé à la séance d'information en ligne sur le « Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier / Initiatives en faveur de la biodiversité



c) Résolutions

**Résolution 25-CA- 15**

**Pour l'amélioration de la sécurité routière sur l'avenue Royale**

L'avenue Royale est une artère en plein cœur du quartier résidentiel et patrimonial de Beauport. Elle est bordée d'établissements scolaires, de commerces et d'habitations. Malgré la limite de vitesse fixée à 40 km/h, de nombreux automobilistes, et parfois même des véhicules de transport en commun, ne la respectent pas.

**Considérant** que ces comportements dangereux compromettent la sécurité des piétons.

**Considérant** qu'il est impératif de prendre des mesures afin de restreindre les excès de vitesse sur l'avenue Royale.

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg et les résidents et résidentes de Beauport, demandent à la Ville de Québec de renforcer les mesures de sécurité routière sur l'avenue Royale afin d'assurer la protection des citoyens, particulièrement des enfants.

Proposition de Monique Langevin, secondée par Valérie Martel, et approuvée à l'unanimité.

**Résolution 25-CA- 16**

**La ville de Québec et les « trottoirs barrés »**

**Considérant** qu'à deux (2) reprises le conseil de quartier du Vieux-Bourg a signalé des situations problématiques lors de travaux exécutés sur l'avenue Royale, notamment en juin 2025 (photos en annexe).

**Considérant** que « l'article 4.42.4.1 du Tome 5 du Code de la sécurité routière du Québec / *Corridor pour piétons* » vise la sécurité des piétons, une priorité pour la Ville de Québec et pour une majorité des conseils de quartier de la Ville.

**Considérant** que des lacunes sont régulièrement observées.

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de porter attention, lors de ce type de travaux, pour assurer la sécurité des piétons.

Proposition de Valérie Martel, secondée par Marie-Laure Nelaton et approuvée à l'unanimité.

La proposition de Valérie Martel, secondée par Marie-Laure Nelaton, est approuvée à l'unanimité.



d) Parapapam !

Contrairement à l'annonce faite, le CQVB n'a pas participé à l'événement... faute de disponibilité des membres du CA.

e) Suivi du programme de sécurité routière

L'infographiste est payée (100 \$) pour la production des visuels convenus : le triangle pour le message « Matin pressé, vie en danger ! » et le coeur pour illustrer « Pour nos enfants, soyons prudents ! ».

L'impression et la distribution sont prévues au printemps.

f) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres du CA ont participé

La séance d'information du 2 décembre sur les « Initiatives en faveur de la biodiversité » a porté fruits. Des contacts ont entre autres été établis avec les responsables des terrains en bordure de la rivière Beauport et de la Commission scolaire des Premières Seigneuries. Si un partenariat n'est pas possible, d'autres avenues seront possibles.

Mary Lynn McEniry a reçu l'acceptation d'une initiative de collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière Beauport pour la réalisation d'un projet en biodiversité en 2026.

Le CQVB déposera un projet d'ici l'échéance fixée au 14 janvier prochain.

Des administrateurs du CQVB ont assisté au dévoilement de la nouvelle image de marque des conseils de quartier. Plusieurs outils de communication 'personnalisés' seront mis à notre disposition.

g) Trésorerie

Le solde en banque est de 4 785,71 \$ dont 2 900 \$ sont réservés pour la production des affiches de sécurité routière; 100 \$ ont été versés à l'infographiste. 300 \$ environ seront payés pour les frais relatifs à notre présence à l'événement Boo ! en novembre.

h) Table de concertation vélo

M. François Lessard était absent.



i) Table de concertation transport en commun

Aucune rencontre ne s'est tenue ce mois-ci.

## 6. Deuxième période de questions et commentaires du public

Pas de questions ni commentaires.

## 7. Divers

Robert Bergeron, à la suite d'une rencontre à la Société d'art et d'histoire de Beauport, questionne sur l'avancement du projet de la murale de l'avenue Royale.

- M. Courtemanche Baril mentionne que la murale sera refaite. Le mur de briques (11 mc) doit être réparé; un appel à soumissions sera lancé en janvier. On peut donc penser que la réparation sera faite au printemps ou à l'été. Des appels à projets pour une nouvelle fresque auront lieu par la suite. Il est à noter que la loi n'empêche pas de reprendre les mêmes illustrations.
- En réponse à l'interrogation de M. Bergeron, Monique Langevin précise que Mme Isabelle Roy a mentionné que le dossier a été confié à la Société d'art et d'histoire et que la population est appelée à soumettre des idées d'illustration. (pv du 8 octobre)

Mary Lynn McEniry demande au conseiller municipal d'intervenir pour le maintien de l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Elle a remarqué, lors du dévoilement de la nouvelle image de marque des conseils de quartier, que l'image centrale choisie pour représenter l'identité de Québec incluait le Château Frontenac et l'église Notre-Dame-des-Victoires. Il est incohérent que la Ville utilise ce monument comme pilier de sa communication tout en restant inactive face à sa survie opérationnelle.

Demande et recommandation :

\* Action requise : Que la Ville de Québec exerce son leadership pour débloquer un soutien financier d'urgence.

\* Mécanismes proposés : Solliciter des instances comme la Fondation du patrimoine religieux ou créer un partenariat lié au tourisme pour alléger les dépenses de fonctionnement.



\* Justification : L'église est bien plus qu'une image de marque ; c'est un édifice emblématique, pilier de l'identité citoyenne et du tourisme international, dont la fermeture nuit directement au rayonnement de la capitale.

Même si l'église Notre-Dame-des-Victoires n'est pas dans notre quartier, Mme McEniry suggère que le CQVB se rallie aux quartiers environnants pour appuyer une résolution en ce sens.

## 8. Levée de l'assemblée

Mme Valérie Martel propose la levée de l'assemblée à 20 h 39, secondée par M. Louis-Michel Langevin. Proposition approuvée à l'unanimité.

*Valérie Martel*

*Monique Langevin*

---

Valérie Martel, présidente

---

Monique Langevin, secrétaire